

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le 27 février 2023, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CONGARD, dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Didier HURTEBIZE, Maire.

Date de convocation : 14 février 2023

PRESENTS : MM. HURTEBIZE D. – GUÉZO P. – QUÉMARD C. – WINCKEL U – BÉDARD F. – QUELLARD M.P - GUERRIER A.– HÉDAN E – AUBERT M. – BONNARD C. – JARNIER L – PHILIPPOT B.

ABSENT excusé : M. DANILO B pouvoir à Mme QUÉMARD C – LEGRAND C.

Secrétaire de séance : Monsieur GUÉZO Pascal

Vote du compte de gestion 2022 « Commune »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à reporter le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par Monsieur BIORET, Percepteur ; car les écritures remises sont provisoires.

Vote du Compte Administratif 2022 « Commune »

Le Conseil Municipal, demande à reporter le Compte Administratif de l'exercice 2022 provisoire,

Affectation résultats « Commune » 2021

Le Conseil Municipal, demande à reporter l'affectation des résultats de la commune de l'exercice 2021 provisoire,

Vote du compte de gestion 2022 « Epicerie-Boulangerie-Pâtisserie »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à reporter le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par Monsieur BIORET, Percepteur ; car les écritures remises sont provisoires.

Vote du Compte Administratif 2022 « Epicerie-Boulangerie-Pâtisserie »

Le Conseil Municipal, demande à reporter le Compte Administratif de l'exercice 2022 provisoire,

Affectation résultats « Epicerie-Boulangerie-Pâtisserie » 2021

Le Conseil Municipal, demande à reporter l'affectation des résultats de la commune de l'exercice 2022 provisoire,

Vote du compte de gestion 2022 « Bar le Canal »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à reporter le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par Monsieur BIORET, Percepteur ; car les écritures remises sont provisoires.

Vote du Compte Administratif 2022 « Bar le Canal »

Le Conseil Municipal, demande à reporter le Compte Administratif de l'exercice 2022 provisoire,

Affectation résultats « Bar le Canal » 2021

Le Conseil Municipal, demande à reporter l'affectation des résultats de l'exercice 2021 provisoire,

Vote du compte de gestion 2022 « Assainissement »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à reporter le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par Monsieur BIORET, Percepteur ; car les écritures remises sont provisoires.

Vote du Compte Administratif 2022 « Assainissement »

Le Conseil Municipal, demande à reporter le Compte Administratif de l'exercice 2022 provisoire.

Affectation résultats « Assainissement » 2021

Le Conseil Municipal, demande à reporter l'affectation des résultats de l'exercice 2021 provisoire,

Vote du compte de gestion 2022 lotissement « Résidence Le Verger »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à reporter le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par Monsieur BIORET, Percepteur ; car les écritures remises sont provisoires.

Vote du Compte Administratif 2022 lotissement « Résidence Le Verger »

Le Conseil Municipal, demande à reporter le Compte Administratif de l'exercice 2022 provisoire.

01-02-2023

Vote des taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

Vote à l'unanimité

☞ Décide de maintenir les taux d'imposition 2019 pour les 3 taxes, à savoir :

❖ Taxe d'habitation	9,57 %
❖ Foncier bâti	16,85 %
❖ Foncier non bâti	50,99 %

02-02-2023

Vote du Budget Primitif 2023 « Commune »

Le Budget Primitif proposé au vote du Conseil Municipal s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 425 000 € 00.

Le Conseil Municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire et après examen détaillé

A l'unanimité, adopte le budget qui s'équilibre comme suit :

➤ Section de fonctionnement	735 000 € 00
➤ Section d'investissement	690 000 € 00

Budget 2023			
Dépenses / Recettes	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	735 000,00 €	690 000,00 €	1 425 000,00 €
Recettes	735 000,00 €	690 000,00 €	1 425 000,00 €

Détail par chapitres :

section	Sens	Chapitre	Libellé Chapitre	Somme de Report	Somme de Prop	Somme de Budget Primitif N-1	Somme de Réalisations N-1		
- Fonctionnement	= Dépenses	= Cha = 011	Charges à caractère général	- €	258 260,00 €	208 825,09 €	142 561,46 €		
		= Cha = 012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	266 310,00 €	258 880,00 €	247 643,93 €		
		= Cha = 014	Atténuations de produits	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	- €		
		= Cha = 022	Dépenses imprévues	- €	- €	3 499,82 €	- €		
		= Cha = 023	Virement à la section d'investissement	- €	108 220,00 €	192 432,48 €	- €		
		= Cha = 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	16 000,00 €	12 204,62 €	24 409,24 €		
		= Cha = 65	Autres charges de gestion courante	- €	70 810,00 €	183 978,99 €	67 468,91 €		
		= Cha = 66	Charges financières	- €	13 800,00 €	9 100,00 €	8 319,38 €		
		= Cha = 67	Charges exceptionnelles	- €	600,00 €	600,00 €	- €		
		Total Dépenses				- €	735 000,00 €	870 521,00 €	490 402,92 €
		= Recettes	= Cha = 002	Résultat d'exploitation reporté	- €	358 668,07 €	377 701,09 €	- €	
			= Cha = 013	Atténuations de charges	- €	3 200,00 €	13 680,00 €	11 844,88 €	
			= Cha = 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	- €	50 470,00 €	43 770,00 €	32 828,25 €	
			= Cha = 73	Impôts et taxes	- €	58 000,00 €	38 000,00 €	19 953,00 €	
= Cha = 74	Dotations, subventions et participations		- €	224 061,93 €	125 806,91 €	113 684,97 €			
= Cha = 75	Autres charges de gestion courante		- €	40 600,00 €	32 498,00 €	39 917,47 €			
= Cha = 76	Produits financiers		- €	- €	1,00 €	1,84 €			
= Cha = 77	Produits spécifiques		- €	- €	- €	49,21 €			
Total Recettes				- €	735 000,00 €	631 257,00 €	218 279,62 €		
- Investissement	= Dépenses	= Cha = 10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	2 500,00 €	2 500,00 €	- €		
		= Cha = 16	Emprunts et dettes assimilées	- €	58 000,00 €	57 065,00 €	48 435,55 €		
		= Cha = 20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	23 894,00 €	4 600,00 €	24 410,00 €	516,00 €		
		= Cha = 204	Subventions d'équipement versées	- €	2 899,00 €	350,00 €	- €		
		= Cha = 21	Immobilisations corporelles	69 207,00 €	134 000,00 €	72 960,00 €	34 258,18 €		
		= Cha = 23	Immobilisations en cours	96 900,00 €	298 000,00 €	117 000,00 €	204 331,55 €		
		Total Dépenses				190 001,00 €	499 999,00 €	274 285,00 €	287 541,28 €
		= Recettes	= Cha = 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	87 496,58 €	155 970,90 €	- €	
			= Cha = 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	- €	108 220,00 €	192 432,48 €	- €	
			= Cha = 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	16 000,00 €	12 204,62 €	3 610,56 €	
= Cha = 10	Dotations, fonds divers et réserves		- €	50 291,42 €	5 931,00 €	7 055,37 €			
= Cha = 13	Subventions d'investissement		59 413,00 €	249 460,00 €	26 925,00 €	61 850,70 €			
= Cha = 16	Emprunts et dettes assimilées		- €	119 119,00 €	1 000,00 €	1 140,00 €			
= (vde)	(vde)	- €	- €	- €	- €				
Total Recettes				59 413,00 €	630 587,00 €	394 464,00 €	73 656,63 €		

03-02-2023

Vote du Budget Primitif 2023 « Epicerie-Boulangerie-Pâtisserie »

Le Budget Primitif proposé au vote du Conseil Municipal s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 95 504.86 €

Le Conseil Municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire et après examen détaillé

A l'unanimité, adopte le budget qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement 12 178.50 €
- Section d'investissement 83 326.36 €

04-02-2023

Vote du Budget Primitif 2023 « Bar le Canal »

Le Budget Primitif proposé au vote du Conseil Municipal s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 31 048.43 €

Le Conseil Municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire et après examen détaillé

A l'unanimité, adopte le budget qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement 11 684.04 €
- Section d'investissement 19 364.39 €

05-02-2023

Vote du Budget Primitif 2020 « Assainissement »

Le Budget Primitif proposé au vote du Conseil Municipal s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 126 182.35 €

Le Conseil Municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire et après examen détaillé

A l'unanimité, adopte le budget qui s'équilibre comme suit :

➤ Section d'exploitation	54 665.41 €
➤ Section d'investissement	71 516.94 €

06-02-2023

Vote du Budget Primitif 2023 Lotissement « Résidence Le Verger »

Le Budget Primitif proposé au vote du Conseil Municipal s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 164 384.83 €

Le Conseil Municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire et après examen détaillé,

A l'unanimité, adopte le budget qui s'équilibre comme suit :

➤ Section de fonctionnement	68 484.41 €
➤ Section d'investissement	95 900.42 €

07-02-2023

Vote des subventions 2023

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les demandes de subventions qui ont été présentées en Mairie. Il indique également que la Commission des « Finances » s'est réunie le 20 février 2023 afin de faire une pré-étude de ces demandes.

Comme le veut la réglementation, les différents éléments nécessaires au versement des subventions ont été produits dans les délais.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, émet un avis aux demandes suivantes :

ASSOCIATIONS DIVERSES											
DATES RECEPTION DEMANDE	COORDONNEES ASSOCIATIONS	INTERLOCUTEURS	DOCUMENTS REMIS					MONTANTS DEMANDES	SUBVENTIONS ACCORDEES 2022	SUBVENTIONS ACCORDEES 2023	
			DEMANDE P/COURRIER	CERFA DEMANDE	CONTRAT ENGAGEMENT REPUBLICAIN	COMPTES RESULTATS	RIB				
27/09/2022	ASSOCIATION REGIONALE DES LARYNGECTOMISES ET MUTILES DE LA VOIX DE BRETAGNE 12 Rue Colbert 56100 LORIENT	Président E. BOUILLENNEC	✓				✓		Défavorable	Défavorable	
15/11/2022	EAU & RIVIERES DE BRETAGNE 2 Rue Straed Creac'h Ugen 22810 BELLE-ISLE-EN-TERRRE	Président Alain BONNEC	✓				✓	✓	Défavorable	Défavorable	
01/12/2022	SOLIDARITE PAYSANS DE BRETAGNE Cité de l'Agriculture - Bureau 71 12 Avenue Borgnies Desbordes 56009 VANNES	Président Paul RENAULT	✓	✓	✓		✓	✓	Défavorable	Défavorable	
05/12/2022	BANQUE ALIMENTAIRE Rue Dulénos Le Verger ZI du Prat 56000 VANNES	Trésorier Adjoint Henri CROYAL	✓	✓	✓		✓	✓	200,00 €	Défavorable	Défavorable
20/12/2022	AFSEP (ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSSES EN PLAQUES) 2 Rue Farman Technoclub C 31700 BLAGNAC	Présidente Jocelyne NOUVET-GIRE	✓					✓		Défavorable	
28/12/2022	ASSOCIATION CHRISTELLE (AIDE AUX FAMILLES VICTIMES D'AGRESSION CRIMINELLE) Mairie de Blanzay 71450 BLANZAY	Présidente Marie Rose BLETRY	✓							Défavorable	
30/12/2022	SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION DE BRETAGNE Maison du Diocèse des Ursulines - BP 33735 56037 VANNES	Président délégation Départementale Christophe HENRY	✓	✓	✓				40,00 €	Défavorable	
15/02/2023	ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE 2 PLACE EDOUARD MAZE 29200 BREST	Président Michel HOUEIX	✓				✓	✓	61,00 €	dossier reçu après le 31/01/2023	
15/02/2023	L'OUTIL EN MAIN 11 PLACE LOUIS GUILLEMOT 56140 RUFFIAC	Président Daniel MALLEDANT	✓							dossier reçu après le 31/01/2023	
13/10/2022	REVES DE CLOWN 50 Rue Louis Braille 56100 LORIENT	Présidente Sylvie BOURASSEAU Fondateur Michel VOBMANN	✓				✓	✓	100,00 €	40,00 €	40,00 €
17/10/2022	ŒUVRES DES PUPILLES DES SAPEURS-POMPIERS DU MORBIHAN 40 Rue Jean-Jaurès 56000 VANNES	Président Capitaine Philippe JOUBAUD	✓	✓			✓	✓	0,03 € p/habitant soit 875 x 0,03 € = 26 € 25	Défavorable	30,00 €
10/01/2023	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE MALESTROIT ET SA REGION La Née 56140 SAINT MARCEL	Président Armand POITARD	✓				✓	✓		40,00 €	40,00 €
12/01/2023	LES RESTAURANTS DU CŒUR 30 Avenue Gontran Bienvenu ZI du Prat 56000 VANNES	Trésorier Patrick FOSSE	✓	✓			✓	✓	50,00 €	40,00 €	40,00 €
03/02/2023	ADMR 15 BIS PLACE DU DOCTEUR QUEINNEC 56140 MALESTROIT	Président Jean-Loup TREGOUET	✓				✓	✓		40,00 €	40,00 €

ASSOCIATIONS DE SAINT CONGARD											
DATES RECEPTION DEMANDE	COORDONNEES ASSOCIATIONS	INTERLOCUTEURS	DOCUMENTS REMIS					MONTANTS DEMANDES	SUBVENTIONS ACCORDEES 2022	SUBVENTIONS ACCORDEES 2023	
			DEMANDE P/COURRIER	DOSSIER DEMANDE	CONTRAT ENGAGEMENT REPUBLICAIN	COMPTES RESULTATS	RIB				
23/01/2023	CANOE-KAYAK MALESTROIT 7 Domaine de Saint Marc 56140 SAINT CONGARD	Présidente Karine GRU	✓							40,00 €	40,00 €
24/01/2023	ETOILE DE L'OUST BASKET 9 Route de Redon 56140 SAINT CONGARD	Présidente Anaïs BURBAN	✓	✓			✓	✓	800,00 €	840,00 €	630,00 €
26/01/2023	COMITE DES FETES 9 Route de Redon 56140 SAINT CONGARD	Président Bertrand QUEMARD	✓	✓			✓	Chgt en cours	700,00 €	650,00 €	650,00 €
30/01/2023	SOCIETE DE CHASSE La Grassais de Haut 56140 PLEUCADEUC	Président Jean-Pierre DABO		✓			✓	✓	780,00 € (dont piègeurs)	780,00 €	780,00 €
31/01/2023	OUST LANVAUX VTT 56 Rue de la Bouère 56200 LA GACILLY	Président Jean-Charles ROBEAU		✓			✓	✓	1 500,00 €	1 120,00 €	1 400,00 €
31/01/2023	OGEC RPI DE L'OUST 1 Rue des Verignes 56140 SAINT LAURENT SUR OUST	Présidente Manuella GLON	✓	✓			✓	✓	Demande exceptionnelle 2 000,00 € p/escalier		suivant demande escalier participation
02/02/2023	EDO ST CONGARD - ST LAURENT / FOOT 9 Route de Redon 56140 SAINT CONGARD	Président Guy LE BRUN		✓			✓	✓	1 050,00 €	1 255,00 €	1 170,00 €
02/02/2023	AMICALE CYCLISTE CONGARDAISE 9 Route de Redon 56140 SAINT CONGARD	Présidente Chantal GLON		✓			✓	✓	300,00 €	300,00 €	300,00 €
02/02/2023	CATM - Anciens prionniers 39-45 2 Rue de Lanvaux 56140 SAINT CONGARD	Président Gérard HALLIER							100,00 €	100,00 €	100,00 €
	COMITE DE LORETTE 36 Rue de Lorette 56140 SAINT CONGARD	Président Bernard JUTEL									
	ASSOCIATION SAUVEGARDE DU MONT HERSE LES BEZOUS DE CHATAIGNES 3 Rue de l'Ecluse - Bellee 56140 SAINT CONGARD	Président Jean-Pierre LE CONTE									
	TEAM FAMILY 10 Rue de Lorette 56140 SAINT CONGARD	Président Yohann GUIHO									

Ces 3 associations ne demandent pas de subventions

ASSOCIATIONS - ADHESION/COTISATION						
DATES RECEPTION	COORDONNEES ASSOCIATIONS	INTERLOCUTEURS	DEMANDE P/COURRIER		MONTANTS DEMANDES	SUBVENTIONS ACCORDEES
09/01/2023	BANQUE ALIMENTAIRE DU MORBIHAN Rue Duténois Le Verger Zi du Prat 56000 VANNES	Trésorière Marie-Thérèse GUENNEGUES	✓	Cotisation annuelle pour un droit d'accès à la distribution alimentaire	80,00 €	frais d'adhésion 80,00 €

Les associations sont ensuite tenues d'informer par tout moyen leurs membres de l'existence et du contenu de cet engagement ainsi que de l'obligation de le respecter.

Un CERFA est disponible.

Questions diverses

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Numéros délibérations transmises à la Préfecture 01-02-2023 à 07-02-2023

Affiché le 9 mars 2023

Le Conseil Municipal

